

-----  
COMMUNE D'ATTERT



A Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil communal d'ATTERT.  
Conformément à l'article L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura **par vidéoconférence le vendredi 29 janvier 2021 à 19 heures.**

## ORDRE DU JOUR

### SÉANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
2. Modification budgétaire numéro 1 – Approbation
3. Dotation 2021 à la zone de secours
4. Dotation 2021 à la zone de police locale
5. Interdiction de l'usage de produits phytopharmaceutiques (glyphosate)
6. Subside à l'Église Protestante Luthérienne du Pays d'Arlon – Exercice 2021
7. Abonnement obligatoire aux portails numériques du CECF – Cotisation 2021
8. Approbation de la convention entre la Commune d'Attert et la Commune de Martelange dans le cadre de la réalisation d'une liaison cyclable
9. PCDR – Réalisation d'une liaison cyclable entre la Commune d'Attert et la Commune de Martelange – Désignation d'un auteur de projet – Approbation des conditions et du mode de passation du marché
10. Désignation d'un auteur de projet pour la construction d'un bloc sanitaire à l'école ENOVA – Approbation des conditions et du mode de passation du marché
11. Acquisition d'une parcelle boisée sise à Heinstert, au lieudit « Bill Berg » – Approbation du projet d'acte authentique
12. Dissolution du Secteur IDÉLUX « Centre de Visite de la Vallée de l'Attert » – Approbation du projet d'acte authentique formalisant ladite dissolution et la fin du droit de superficie y relatif
13. Mise en non-valeur de loyers échus et à échoir en période de COVID-19 – Restaurant « Antica Roma »
14. Demande de résiliation d'un bail par les Sœurs de la Doctrine chrétienne (maison à Post, voie des Champs Mêlés 59)
15. Cession privilégiée des baux à ferme au nom de Madame Monique RIES-ANTOINE à Madame Céline RIES-WAGNER localisés à Thiaumont
16. Ouverture de l'École secondaire de la Vallée de l'Attert – Décision de principe

## SÉANCE À HUIS CLOS

17. Ratification de désignation de personnel enseignant temporaire
18. Désignation d'un Directeur(trice) temporaire pour l'école secondaire d'Attert

Pour le Collège communal,

Par ordonnance :

Le Directeur général,

  
Ch. VANDENDRIESSCHE

Le Bourgmestre,

  
J. ARENS

